



CONCOURS MEILLEURS TALENTS 2017

Thématique « Le Jazz »

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : présentation et participation

Le concours de dessin Meilleurs Talents 2017 est organisé par la Compagnie HO dans le cadre du 8^e Festival International de Street Painting de Toulon.

Concours de dessin ouvert à tous à partir de l'âge de 16 ans.

Thématique « Le Jazz »

Espace de dessin : 3 m de diamètre

Frais de participation par artiste : 5€

Fourniture par le festival : 1 boîte de pastel / 1 Tee-shirt / 2 repas + eau

Article 2 : quatre catégories de dessin en compétition

ANGLETERRE | MEXIQUE | SPÉCIAL INTERNATIONAL | VOTE DU PUBLIC

Article 3 : date de dépôt

La date limite de dépôt des projets est fixée au 15 mai 2017.

Le formulaire d'inscription est nécessaire, il est disponible sur le site web du festival :

www.festival-streetpaintingtoulon.com

Article 4 : conditions de participation

Les fresques réalisées doivent être adaptées à un public de tout âge.

L'âge des participants ne peut être inférieur à 16 ans. La participation ne peut être qu'individuelle sous peine de disqualification. Un seul dessin par catégorie. Chaque participant est invité à conserver une copie de son dossier, celui-ci n'étant pas renvoyé par le jury de sélection.

Tous les dossiers doivent comporter les éléments suivants :

1. Nom et prénom du participant
2. Nationalité
3. Adresse de contact
4. Adresse mail actuelle
5. Numéro de téléphone (mobile et/ou fixe)
6. Description du projet

Article 5 : exclusion

Seuls la craie et le pastel sec sont autorisés. Tous médiums autres que l'eau sont exclus, pigment, peinture acrylique, fixateur. Aucune référence publicitaire ne peut être insérée sur les œuvres sans l'accord au préalable des organisateurs.

**Article 6 : sélection**

Un jury évaluera les candidats et sa décision est sans appel. Le jury se réserve le droit de rejeter tout dossier non conforme aux conditions de participation au concours.

Article 7 : critères d'évaluation

Les projets en compétition seront notés sur la base des critères suivants :

1. Traitement du sujet
2. Originalité | Volume | Couleur
3. Contenu technique
4. Coup de cœur

Article 8 : prix

Le concours est doté de sept prix dont cinq sont réservés aux participants français. Les réalisations des lauréats seront mises en ligne sur le site du festival.

PRIX ANGLETERRE**Participants français**

- Quatre invitations au Coloured Earth Festival / The Alice Colman Awards
- > 15-16 juillet 2017
- > 26-27 août 2017

PRIX MEXIQUE**Participants français**

- Une invitation au Festival Bella Via
- > Octobre 2017

PRIX SPÉCIAL INTERNATIONAL**Participants étrangers**

- Numéraire 300 €

PRIX VOTE DU PUBLIC**Tous participants**

- Matériel artistique offert par Label Art, partenaire officiel du festival

Article 9 : clause de participation

Les lauréats ne peuvent concourir deux années consécutives pour le même prix. Pour chaque nouveau prix, le concours est ouvert à tous.

Article 10 : droits d'auteur

Le festival se réserve le droit d'utiliser les dossiers, photos soumis à des fins de présentation et à l'usage des médias ainsi que de les reproduire à des fins de promotion. Le festival s'engage à respecter le droit moral de l'auteur.

Article 11 : responsabilité

Le festival et ses organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'annulation, de report ou de modification du concours dus à des circonstances imprévues. Le festival prend en charge la recherche de sponsors pour chaque emplacement prévu.

Article 12 : acceptation du règlement

La participation au concours Meilleurs Talents 2017 implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.